



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège André Abbal
Carbonne

T : 05 61 98 45 10

Route de Marquefave
31390 CARBONNE

Section Sportive FOOTBALL Collège André ABBAL

RETOUR DU DOSSIER De CANDIDATURE

avant le 27 mars 2026

à l'accueil du Collège André ABBAL

15 route de MARQUEFAVE – 31390 CARBONNE

Information pour les candidatures hors secteur soumises à dérogation :

- Entrée en 6^{ème} (scolarisés en 2025-2026 en CM2) :

Sur la fiche de liaison en vue de l'affectation en 6^{ème} que vous remettrez prochainement au directeur d'école, vous devrez avoir indiqué la demande de dérogation pour le collège A. Abbal de Carbonne (motif de la dérogation : « *élève devant suivre un parcours particulier* ») avant le 28 Avril 2026. La demande de dérogation sera ensuite saisie en ligne par le professeur / directeur de l'école élémentaire.

- Entrée en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} :

Si votre enfant est admis aux tests, vous allez devoir compléter le formulaire de demande de dérogation que vous trouverez prochainement sur notre site E.N.T. Vous indiquerez le motif « *élève devant suivre un parcours particulier* » et remettre ce document au collège dans lequel votre enfant est pour l'instant scolarisé afin qu'il soit transmis par l'établissement d'origine au Rectorat de l'académie de Toulouse.

□ Suites données à votre demande :

Fin juin / début juillet, si les services du Rectorat ont validé votre demande de dérogation, vous en serez informé et pourrez alors finaliser l'inscription de votre enfant au collège en section sportive. Vous devrez alors venir au collège retirer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de direction.



SOMMAIRE

- I. Présentation des classes 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} section sportive football
(Documents à conserver)
- II. Documents à retourner dans le dossier
 - Fiche de renseignements principaux
 - Les motivations de l'élève
 - Le bilan sportif
 - Les diverses autorisations parentales
 - Les renseignements médicaux
 - L'engagement de l'élève à respecter les règles de vie
 - L'engagement de l'élève à respecter le règlement intérieur

PIECES A FOURNIR :

- Bulletins Scolaires des 1er et 2ème trimestres 2025/2026 pour les élèves en admission en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.
- Livret scolaire pour les élèves en admission en 6^{ème}
- Enveloppe timbrée portant l'adresse des responsables légaux
-

PRÉSENTATION :

❖ Les objectifs

La section sportive football est proposée aux élèves afin de favoriser un parcours scolaire et sportif ambitieux, leur permettant de se perfectionner dans une activité sportive.

Recrutement :

- o les élèves du secteur du collège de Carbonne, filles comme garçons,
- o les élèves hors secteur sur demande de dérogation.

Les objectifs sont triples :

- Sur le plan personnel : valoriser l'élève en améliorant son niveau de compétences individuelles et collectives. Rendre l'élève acteur de son apprentissage. Le progrès est une valeur de référence et un axe de plaisir transposable aux autres disciplines.
- Sur le plan relationnel et social : favoriser l'inclusion au sein d'un groupe, comprendre et respecter les règles communes, faire preuve de responsabilité, s'engager et prendre des initiatives.
- Sur le plan culturel : s'appuyer sur l'universalité du football pour acquérir et partager une plus grande culture sportive et humaine.

❖ Le recrutement

Les élèves sont sélectionnés en deux temps :

- Sur la base de leurs compétences footballistiques. Les tests sportifs auront lieu :
le **08 Avril 2026 à 13h30 au complexe sportif de CARBONNE** (à côté du collège)
Les tests permettront d'apprécier les qualités athlétiques (vitesse sans ballon), techniques (jonglages, parcours chronométré, etc...) et collectives (jeu, match) des candidats.
- Sur étude du dossier scolaire (si le candidat a été retenu aux tests sportifs).
Vous accéderez par la suite aux résultats sur le site du collège <https://andre-abbal.ecollege.haute-garonne.fr/>

L'élève n'a pas obligation d'être licencié à la fédération française de football.

Les élèves recrutés sont répartis dans différentes classes de la 6^{ème} à 3^{ème}.

L'engagement pour la section foot vaut sur l'ensemble du parcours du collégien, il ne peut y être mis un terme que pour raisons médicales justifiées ou sur décision du comité de pilotage. Les autres options ne sont pas compatibles avec l'engagement en section foot.

❖ Les entraînements

Les élèves de la section sportive football bénéficient du même emploi du temps que tous les autres élèves du collège mais il est aménagé pour leur permettre de participer à deux séances d'entraînement hebdomadaire de deux heures (en plus des 3 ou 4h d'EPS). L'une de ces séances est réalisée dans le cadre de l'UNSS le mercredi.

Les entraînements se déroulent au complexe sportif (situé à côté de l'établissement) ou sur l'espace sportif à l'intérieur du collège. Les séances ont lieu :

- Le mercredi de 11h00 à 13h00
- Le vendredi de 15h00 à 17h00

❖ L'encadrement

Le Professeur Coordonnateur de la section sportive football est M Lionel SUBRA.

Contact : lionel.subra@ac-toulouse.fr

Tel : 05 61 98 45 10 (via le standard du collège)

Le Responsable Technique de la section sportive football est M. DUCHEIN Jean-Christophe

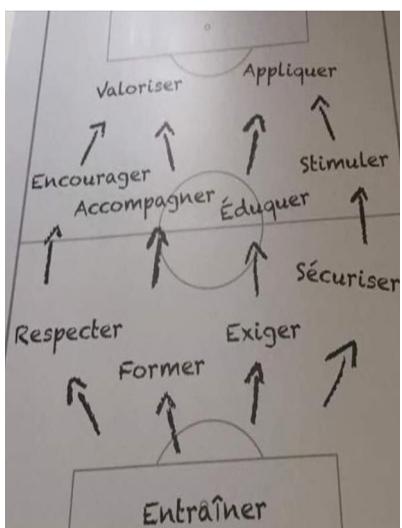
Contact : jchristophe.duchein@gmail.com

Tel : 06 68 80 43 84

❖ Les compétitions

L'ensemble des élèves de la section sportive football participe au championnat UNSS. Ils doivent être tous licenciés à l'association sportive du collège André ABBAL. Les rencontres se déroulent le mercredi après-midi et sont obligatoires pour tous les élèves de l'option.

❖ Le club support



La section sportive football du collège est supportée par le club de JS CARBONNE.

Objectif : chaque joueur doit prendre plaisir pour progresser, chaque joueur doit s'amuser pour progresser.

Essentiellement orienté et structuré autour de la formation des plus jeunes, le club s'engager à développer et à communiquer (site internet, livret d'accueil, ...) sur les valeurs à partager par tous les intervenants, qu'ils soient joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles et parents. Au-delà des valeurs purement sportives (esprit d'équipe, dépassement de soi, goût de l'effort, ...), il est aussi un relais éducatif et social fort, en mettant en particulier l'accent sur le fair-play et la discipline, et en favorisant l'implication de tous dans la vie du club, dans un esprit solidaire et convivial. Il s'agit de donner dès le plus jeune âge, une éducation sportive basée sur la politesse, le respect et le fair-play.

LES MOTIVATIONS DE L'ÉLÈVE (document à rendre)

L'enfant rédigera ses principales motivations pour intégrer la section sportive football (projet scolaire et sportif, projet de formation) :

Le _ _ / _ _ / 2025

Signature du candidat

LE BILAN SPORTIF (*document à rendre*)

Si votre enfant n'a aucun club, ni parcours sportif antérieur, vous n'avez rien à compléter sur cette 1^{re} partie de page.

Club fréquenté ou Association Sportive fréquentée

Nom du club :

Parcours sportif dans le football

Année Scolaire	Poste occupé	Niveau de compétitions	Sélections
2025/2026			
2024/2025			
2023/2024			

Autres parcours sportifs, autres sports pratiqués :

.....
.....
.....
.....
.....

AUTORISATION PARENTALE (à rendre)

Je soussigné(e)..... autorise mon enfant en classe actuelle de à participer aux tests sportifs « qui auront lieu le 08 Avril 2026 à 13H30 au complexe sportif de CARBONNE (à côté du collège)

Je l'autorise également à participer aux activités de la section sportive Football du Collège André ABBAL durant l'année scolaire 2026-2027.

En cas d'urgence, j'autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de la santé de mon enfant.

Fait à Le :

Signature du responsable légal : « Précédé de la mention « Lu et approuvé »

AUTORISATION DE DIFFUSION DE PHOTOS *(document à rendre)*

Je soussigné(e) autorise la JS CARBONNE, le collège André ABBAL à diffuser la photo de mon enfant sur les différents moyens de communication « Espace numérique de Travail, Instagram, Facebook, Site internet : Club/District/Ligue/FFF /Presse locale ... ».

Fait à : Le :

Signature du responsable légal : « Précédé de la mention « Lu et approuvé »

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX (*document à rendre*)

Nom et Prénom de l'assuré social :

N° de sécurité sociale :

Nom et adresse de votre Centre de Sécurité Sociale :

.....
.....

Nom, référence et adresse de votre Mutuelle complémentaire :

.....
.....

Nom et adresse de votre compagnie d'assurance :

.....
.....

N° de police :

Allergies ou problèmes de santé éventuels :

.....
.....

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom – Prénom :

Téléphone :

Fait à : Le :

Signature du responsable légal : « Précédé de la mention « Lu et approuvé »

RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELS (document à rendre)

Nom :

Prénom :

Établissement solaire année 2025 - 2026

.....
Date de naissance : / /

Lieu de naissance : N° Dpt :

Adresse complète

.....
Code postal : Ville :

Club :

Poste occupé :

AUTORISATION PARENTALE (document à rendre)

Je soussigné :

Agissant en qualité de père, mère, tuteur (*rayer les mentions inutiles*)

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Mail : @

Autorise mon enfant à participer aux concours d'entrée du 08 Avril 2026 à 13H30 et autorise les responsables en cas d'urgences aux interventions médicales si nécessaire.

Date :

Signature :

(Suivi de la mention lu et approuvé)

CHARTE DE VIE DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL

(document à rendre)

Je soussigné(e) (nom et prénom de l'élève) certifie avoir pris connaissance de la charte section sportive Football.

Article 1 / L'Engagement

- ✓ L'inscription à la section sportive football m'engage sur la durée de son parcours scolaire au collège
- ✓ Je m'engage à lire très attentivement : le règlement intérieur, les règles de vie afin de m'imprégner des exigences positionnées tout au long de cette année scolaire.
- ✓ Afin de pouvoir participer aux entraînements, je m'engage à passer une visite médicale auprès d'un médecin du sport et de remettre au responsable le certificat de non-contre-indication à la pratique sportive ainsi que la photocopie recto-verso de ma licence et ce avant le début des entraînements.
- ✓ Je m'engage à suivre tout au long de cette saison les directives de l'encadrement sportif et à m'investir complètement dans les tâches qui me seront proposées.

Article 2 / Le Transport

- ✓ Les déplacements aller et retour sur les sites d'entraînement se font à pied depuis le collège et sous la responsabilité de l'éducateur.
- ✓ Je dois respecter les horaires définis en début d'année.

Article 3 / L'Entraînement

- ✓ Une réunion d'harmonisation aura lieu en début d'année scolaire où il sera défini le fonctionnement de l'année.
- ✓ Au cours des entraînements je serai sanctionné :
 - ⇒ Si j'arrive sur le terrain après le début de la séance, je ne pratique pas.
 - ⇒ Si je n'ai pas la bonne tenue, je ne pratique pas.
 - ⇒ Si je ne respecte pas les conditions d'échauffement prédéfinies, je ne pratique pas.
 - ⇒ Si durant l'entraînement je me vois repris plusieurs fois pour des problèmes d'attention, de discussion je serai exclu de l'entraînement.
 - ⇒ Si durant l'entraînement je manque de respect à un partenaire ou à l'éducateur, je serai exclu de l'entraînement.
 - ⇒ Si durant un match, je fais preuve d'un comportement anti-sportif, je serai exclu du match.
 - ⇒ On s'entraîne sans montre ni chewing-gum.
 - ⇒ Le rangement du matériel est l'affaire de tous ; son transport est l'affaire du responsable.

Article 4 / Absences et dispenses

- ✓ Toute absence doit être justifiée, et signifiée à la vie scolaire qui informe le responsable de la section avant midi.
- ✓ Si je suis dispensé plus de trois semaines, je ne viens pas à l'entraînement, en fonction des conditions fixées et si le responsable et l'administration du collège sont prévenus.
- ✓ Si je suis dispensé moins d'une semaine, je viens sur le terrain en qualité de coach assistant.
- ✓ Si je suis absent le matin de façon non justifiée, je ne peux pratiquer l'après-midi.

Article 5 / Sanctions

- ✓ En cas d'avertissement ou sanction importante (professeur ou vie scolaire) je pourrais être suspendu de 1 à 3 séances (décision prise par direction, professeur principal et responsable).
- ✓ Une pratique en club un jour de pratique avec la section pourra avoir des conséquences sur ma santé et mon équilibre.

Article 6 / La Notation

- ✓ Durant l'année, je serai évalué à partir de 3 axes spécifiques :
 1. Mon comportement (attitude au quotidien)
 2. Mes performances (matchs, jeux réduits)
 3. Ma Maîtrise (Technique et Tactique)
- ✓ L'éducateur fera un compte rendu de chaque élève lors des conseils de classe

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

1- Comportements et attitudes

Je me dois en permanence :

- ⇒ De saluer poliment mes partenaires, adversaires, éducateurs...
- ⇒ De m'interdire de critiquer un collègue. Avant de regarder les erreurs des autres, il est nécessaire d'avoir identifié les miennes.
- ⇒ De soutenir un partenaire en difficulté.
- ⇒ De ne pas faire répéter deux fois mon éducateur.
- ⇒ De ne pas me faire remarquer en crient ou ayant un comportement extravagant.
- ⇒ De donner le meilleur de moi-même tout au long de l'année, quelles que soient les difficultés rencontrées.

2- Les Installations

Je me dois en permanence :

- ⇒ De respecter les installations sportives mises à ma disposition pour m'entraîner.
- ⇒ De ne pas courir, jouer au ballon et de chahuter dans les vestiaires.
- ⇒ De quitter mes chaussures à l'extérieur et de ne pas les taper contre les murs.
- ⇒ De ne pas jeter de l'eau sur les murs.
- ⇒ De ne pas mettre les pieds et les ballons contre les murs.

3-La Prise d'initiative

Il est important que :

- ⇒ Tu prennes des initiatives personnelles durant la saison, compte tenu que tu vas être amené à gérer plusieurs tâches cette année.
- ⇒ Tu participes au projet pédagogique de la saison.
- ⇒ Tu sois responsabilisé (jeune officiel ...) dans le cadre des matchs amicaux ou d'UNSS que tu pourrais disputer.
- ⇒ Tu puisses envisager de passer le diplôme de Jeune Animateur (à partir de 13/14 ans)

4-L'Hygiène de Vie

Pour être en bonne santé et efficace dans mon activité sportive, je dois respecter certains principes :

- ⇒ Avoir une alimentation équilibrée et variée.
- ⇒ Prendre un petit déjeuner consistant.
- ⇒ Manger lentement et ne pas trop boire au cours des repas.
- ⇒ Prendre une petite collation à 15 h (barre de céréales).
- ⇒ Éviter les sucreries et les sodas.
- ⇒ Ne pas fumer, ni boire d'alcool.
- ⇒ Boire régulièrement à l'entraînement, et durant les temps de repos.
- ⇒ S'étirer sérieusement à la fin de chaque entraînement.
- ⇒ Le soir ne pas se coucher après 21 h 30.
- ⇒ Durant les vacances scolaires continuer de pratiquer un sport.

Si tu suis attentivement ces recommandations, la fatigue sera retardée et tu apprendras plus vite.

Signature de l'élève

Signature des parents

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION (document à rendre)

AVIS DE LA COMMISSION D'ADMISSION :

Favorable Défavorable

DÉCISION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

Favorable Défavorable

Pour les élèves hors secteur de recrutement du collège, ces avis demeurent soumis aux conditions d'affectation académiques.